

casques



auboueix.com

CASQUE KARA

KARA PLUS, MONTEUR, FORESTIER

Conception et
fabrication

100% françaises

NFEN 397
NFEN 50365
NFEN 166340 g
48 mois

DOMAINE D'UTILISATION

Casque de protection destiné aux divers métiers du bâtiment, des travaux publics, et de l'industrie. Le casque KARA est disponible en version **visière courte** ou **visière longue**.



Casque **KARA** versions
VISIÈRE LONGUE
et **VISIÈRE COURTE**



CARACTÉRISTIQUES

Le casque KARA est constitué de :

- une calotte moulée sous pression en A.B.S. avec aérations ou sans aération
- un harnais comportant :
 - une coiffe textile à 4 points de fixation. (disponible également en 6 points)
 - un tour de tête en polyéthylène basse densité monté avec un bandeau de confort de 32 cm amovible et réglable de 49 à 63 cm, avec serre-nuque à crémaillère

Poids : 340 g

La date de fabrication, la limite d'utilisation et le numéro de lot sont gravés sous la visière du casque.

Durée limite d'utilisation : 48 mois



Harnais textile
à 4 points
de fixation

ACCESSOIRES

- Porte-badge rigide,
- Kit 6 stickers haute visibilité,
- jugulaire 4 points boucle-flash,
- jugulaire coton 2 points 12 ou 20 mm ou cuir en 12 mm,
- écran facial en polycarbonate ou acétate ou grillagé,
- dispositifs anti-bruits,
- lampes frontales avec platines de fixation,
- porte-lampe et passe-fil,
- bandeau de confort de 32 cm,
- protège nuque rafraichissant,
- coiffe de propreté,
- bonnet anti-froid,
- étiquette nominative gravée.

Option lunette intégrée : lunette de protection classe optique 1 en polycarbonate (incolor ou teintée), ergonomique et traitée anti-rayures et anti UV.

Version avec repose-nez en silicone disponible.

Poids : 40 g

Durée d'utilisation : 48 mois



lunette KARA incolore



lunette KARA teintée



repose-nez
en silicone

COLORIS

Coloris standards pour le casque KARA :



blanc



jaune



orange



vert



bleu



rouge

Casque sans aérations : blanc

Coloris spéciaux :



jaune fluo



orange fluo



bleu marine



bleu roi



bleu d'eau



gris

Autres coloris spéciaux, nous consulter.

Kara Plus



Le casque **Kara Plus** est équipé d'un porte badge, d'une jugulaire 4 points boucle flash et de stickers rétro réfléchissants gris/argent, ou en couleur (rouge, ou vert ou jaune).

Disponible en version visière courte ou longue, avec ou sans aération.

En option, le **Kara Plus** peut-être équipé d'une lunette.

Kara Monteur



Le casque **Kara Monteur** visière courte ou longue est équipé d'une jugulaire type "montagne" à 4 points et à fermeture boucle flash. Résistance de la jugulaire de 15 à 25 daN.

Coiffe textile 4 points, garniture sani-contour de confort, serre-nuque à crémaillère avec molette d'ajustement.

En option, le **Kara Monteur** peut-être équipé d'une lunette.

Kara Forestier



Travaux forestiers et d'élagage.

Casque KARA orange en A.B.S., à visière longue, (ref : 0163KV5C) équipé d'une coiffe textile 4 points avec serre-nuque à crémaillère. Livré avec dispositif anti-bruit H510P3E et écran grillagé, porte-écran et adaptateurs.

Option : protège-nuque en tissu enduit orange (ref : 0382KOR) et lunette de protection Kara incolore (ref : 0230)

MARQUAGE

Le casque KARA peut recevoir un marquage par estampillage à chaud ou transfert de votre logo ou autre visuel. Tailles maxi : en frontal (70 x 38 mm), latéral (60 x 15 mm), arrière (50 x 35 mm).

CERTIFICATIONS ET TESTS

Le casque de protection est conforme à la norme

NF EN 397+A1 : 2013 : absorption des chocs, résistance à la perforation, résistance à la flamme, et aux exigences facultatives suivantes :

- résistance aux très basses températures, **-30 °C**
- isolement électrique sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole 440 V C.A.**

Le casque de protection est conforme à la norme

NF EN 50365 : 2002 :

- essai d'épreuve diélectrique 5 000 V et essai de tenue diélectrique 10 000 V sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole double triangle - classe 0**

Le casque de protection est conforme au PREN 50365, les tests sont les suivants :

- essai d'épreuve diélectrique 20 000 V et essai de tenue diélectrique 30 000 V sur le modèle sans aérations (EBT).

La lunette de protection est conforme à la norme NF EN 166 : 2002, dont les principaux tests sont les suivants :

- puissances optiques, **classe optique 1**
- lunette incolore : facteur de transmission, filtre pour l'ultraviolet : **numéro d'échelon : 2-1,2**, selon NF EN 170 : 2003
 - protection contre les particules lancées à grande vitesse, impact à moyenne énergie 120m/s, **symbole B**
- lunette teintée : facteur de transmission, filtre de protection solaire pour usage industriel : **numéro d'échelon : 5-3,1**, selon NF EN 172/A2 : 2001, filtre très foncé
 - protection contre les particules lancées à grande vitesse, impact à moyenne énergie 120 m/s, **symbole B**